



JEUDI 13 AVRIL 2017, À 10 H 00

Invitation à l'Assemblée générale annuelle des actionnaires d'ABB Ltd, Zurich



Invitation

Nous sommes heureux de vous inviter à l'Assemblée générale annuelle d'ABB Ltd qui aura lieu le jeudi 13 avril 2017 à 10 h 00 dans la Messe Zürich, Wallisellenstrasse 49 à Zurich Oerlikon, Suisse (ouverture des portes à 8 h 30).

Avant l'Assemblée, un petit déjeuner sera offert aux actionnaires.

Lettre du Président

Chers actionnaires,

Au moment où nous rédigeons cette lettre, nous réalisons à quel point l'année 2016 a été une année historique, à la fois pour ABB et pour le monde entier. ABB affiche des résultats solides en 2016 et avance régulièrement dans la voie de la transformation vers une société leader dans la technologie numérique, simplifiée et plus orientée client. Nous avons vécu des événements gratifiants et ABB a remporté sa part de succès.

Sur le plan macro économique, nous assistons à l'émergence de puissantes tensions géopolitiques qui bousculent l'ordre établi et précipitent l'architecture économique de l'après-Seconde Guerre mondiale dans la tourmente. Dans le sillage de ces turbulences, nous sommes plus que jamais conscients que le pilotage d'une entreprise multinationale aussi importante qu'ABB, exige une navigation à la fois déterminée et éclairée. Malgré tout, nous voyons tout l'intérêt d'une vision audacieuse qui nous conduit à rechercher de nouvelles solutions pour faire toujours plus pour nos clients, nos partenaires et nos employés et pour continuer à soutenir la croissance des économies des communautés d'ABB dans le monde.

Pour conserver leur leadership, les entreprises des secteurs technologiques doivent constamment veiller aux évolutions du paysage technologique et s'adapter pour pouvoir tirer profit des dernières tendances; on dit souvent qu'une entreprise doit toujours regarder vers le futur. Fort de ses 125 ans d'histoire et d'expérience, ABB a toujours su s'adapter aux dernières technologies. Aujourd'hui, ABB constate l'émergence simultanée de deux développements qui vont guider notre stratégie pour le futur: la révolution énergétique et la quatrième révolution industrielle.

La révolution énergétique

L'économie de la production électrique, de sa transmission, puis de sa distribution et de sa consommation, a radicalement changé au cours des deux dernières décennies, en raison notamment de la multiplication de sources d'énergies renouvelables économiquement rentables, telles que l'énergie solaire et l'énergie éolienne. Le processus simple et linéaire de la production-transmission-consommation électrique qui prévalait jusqu'ici est devenu un système bien plus complexe. Dans l'ancien schéma, l'électricité sous forme de courant alternatif était générée par une turbine utilisant des carburants fossiles

ou l'énergie hydraulique. Cette électricité était le plus souvent acheminée sur une distance de quelques dizaines de kilomètres par des lignes électriques dont on élevait habituellement la tension pour limiter les pertes. En bout de course, près du point de consommation, la tension électrique était abaissée par des transformateurs, fournissant ainsi une électricité utilisable dans les logements et dans l'industrie.

La situation est bien plus complexe aujourd'hui. L'électricité n'est plus seulement produite par les grandes centrales classiques, elle est également distribuée par des panneaux solaires et des éoliennes. De nombreuses maisons équipées de panneaux solaires et de batteries de stockage sont ainsi devenues de véritables mini-centrales. Les jours de soleil, la quantité d'électricité qui n'est pas utilisée pour leurs besoins est injectée dans le réseau local. En Allemagne par exemple, on assiste parfois à des baisses de prix lors des périodes ensoleillées, une évolution que peu de personnes auraient pu prévoir cinq ans plus tôt.

L'autre question soulevée par l'électricité provenant d'énergies renouvelables est qu'elle est souvent produite sur de larges surfaces loin des lieux de consommation. C'est le cas, par exemple, des parcs éoliens de la mer du Nord qui alimentent en énergie les villes européennes et des panneaux solaires du désert d'Atacama celles d'Amérique du Sud. Le courant continu à haute tension (HVDC) mis au point par ABB permet de transporter cette énergie distribuée

à grande échelle avec un minimum de pertes. Grâce à une technologie logicielle et numérique de pointe, l'entreprise est aujourd'hui à l'avant-garde de la technologie de transport HVDC utilisée pour créer et optimiser des réseaux électriques en Amérique du Nord et du Sud, en Europe et en Asie.

Quelques faits saillants de la révolution énergétique vue par ABB en 2016 :

- Alors que, selon la Banque mondiale, plus de 1,2 milliard de terriens sont toujours plongés dans l'obscurité, nous travaillons avec nos clients dans l'objectif d'apporter au monde entier les bienfaits de l'électricité. Au cours du seul dernier mois de l'année 2016, ABB a bénéficié de plus de 840 millions \$ de commandes pour alimenter en énergie HVDC des centaines de millions de personnes, en Inde et au Brésil. Notre technologie microgrid, solution autonome de fourniture d'énergie dans les zones les plus éloignées ou intégrant des énergies renouvelables comme l'énergie solaire, éolienne ou hydroélectrique dans des réseaux électriques existants, contribue à l'accélération du progrès humain dans l'Afrique subsaharienne et en Asie, parmi d'autres régions.
- Les systèmes de ventilation et d'électrification à haut rendement fournis pour la construction du nouveau tunnel de base du Gothard dans les Alpes, le plus long tunnel ferroviaire du monde, ont posé les bases de l'actuel état de l'art en matière de projets de grandes infrastructures.

- Le partenariat d'ABB avec Solar Impulse 2, un avion alimenté à l'énergie solaire qui a bouclé son premier tour du monde au mois de juillet dernier, symbolise notre détermination à repousser les limites lorsqu'il s'agit de fournir une énergie suffisante, fiable et suffisamment efficace pour faire tourner le monde sans épuiser les ressources de notre planète Terre.
- Enfin, citons un dernier exemple pour rappeler que notre technologie de recharge flash a permis à douze bus entièrement électriques et sans émissions qui relient l'aéroport de Genève à la périphérie de la ville de recharger leurs batteries en seulement 15 à 20 secondes.

Avec son solide héritage dans les technologies énergétiques et à sa pénétration des marchés internationaux, l'empreinte d'ABB est susceptible d'être présente dans toutes les parties du monde alimentées en électricité. ABB, acteur majeur de la construction des plus grandes infrastructures énergétiques mondiales, est aujourd'hui en mesure de fournir des réseaux plus intelligents et plus verts au monde entier. Nous continuerons à investir dans ce marché et dans les technologies associées.

La quatrième révolution industrielle

La technologie numérique et la connectivité ont révolutionné le monde. La production se transforme avec la transformation par la numérisation et la connectivité des machines et des usines dans le monde entier. Le maillage du monde numérique et de l'Internet avec les machines représente

ce que nous appelons la quatrième révolution industrielle.

Pour assurer leurs succès futurs, les industriels devront adopter un état d'esprit et un modèle d'entreprise différents. Les besoins en services numériques industriels tels que ceux développés aujourd'hui par ABB sont appelés à se multiplier. D'ici à la fin de cette décennie, on estime à plus de 20 milliards le nombre d'objets connectés à Internet, sans compter les ordinateurs et les Smartphones. Les volumes de données générés par ces objets connectés vont représenter une véritable manne pour l'intelligence économique. L'analyse de ces données, puis leur conversion en solutions numériques renvoyées vers ces machines et ces systèmes pour les rendre plus efficaces, puissants et fiables, constitue une formidable opportunité.

L'automatisation, la robotique, l'intelligence artificielle et l'apprentissage automatique ont ressuscité la crainte liée à la suppression des emplois. Le secteur privé, le monde politique et universitaire mettent en œuvre un leadership responsable pour répondre aux besoins actuels, c'est également dans ce sens que nous travaillons chez ABB. Notre sentiment est que les technologies numériques vont transformer radicalement le monde du travail, mais que les emplois ne manqueront jamais. Dans le futur, nous allons assister à une augmentation croissante des besoins en matière de services logiciels différenciés.

Il y a déjà quelques années, le groupe ABB a entamé un virage au cours duquel ses activités liées à la commercialisation de produits ont évolué vers la fourniture de services numériques et de logiciels. Notre activité robotique constitue un bel exemple de cette évolution réussie. Autrement dit, nous nous contentions de vendre des robots individuels, des robots « au kilo » en quelque sorte. Aujourd'hui, nos robots sont conçus pour résoudre les problèmes des entreprises. Nous avons adopté une approche orientée solution qui répond aux besoins des clients. Tous les robots achetés par un client peuvent être connectés en réseau et envoyer leurs données à un système central de surveillance. La mise en commun des données générées par des milliers de robots nous permet de mettre au point les meilleures pratiques pour concevoir par exemple un mouvement de bras plus efficace et plus rentable. Grâce aux logiciels en réseaux, nous pouvons ensuite partager ces pratiques avec tous les robots connectés.

Quelques faits marquants de la quatrième révolution industrielle en 2016 :

- En 2016, ABB a mis sur le marché un capteur intelligent qui peut équiper aujourd'hui des centaines de millions de moteurs électriques en service et les connecter à l'Internet des objets via des logiciels basés sur le cloud, ouvrant ainsi la voie à une numérisation industrialisée transcontinentale. Le nouveau capteur d'ABB permet de réduire de 70 % les temps d'immobilisation des moteurs, d'allonger leur durée de vie de 30 % et de réduire leur consommation d'énergie jusqu'à

10 %, représentant une économie potentielle équivalente à la production de 100 grandes centrales électriques.

- Nous sommes leaders dans l'industrie des « co-bots », des robots collaboratifs conçus pour travailler avec des humains, sans les remplacer, pour améliorer la sécurité, la productivité et éviter les travaux salissants et dangereux aux employés travaillant dans les mines et les usines, au profit de tâches plus gratifiantes et plus valorisantes. Nos robots utilisent l'apprentissage automatique et l'intelligence artificielle et peuvent, par exemple, résoudre un Rubik's cube en quelques secondes. En 2016, ABB a reçu le prix de l'Invention et de l'esprit d'entreprise en robotique et automatisation pour son robot collaboratif YuMi lors du salon Automatica, le premier salon professionnel dédié au secteur de la robotique et de l'automatisation.

Pour tirer parti des derniers développements du marché et mieux répondre aux besoins de ses clients, ABB a changé sa structure organisationnelle sur quatre divisions leaders dans leurs secteurs respectifs : Electrification Products, Robotics and Motion, Industrial Automation et Power Grids. Ces divisions auront les capacités de véritables unités entrepreneuriales au sein d'ABB, et bénéficieront du soutien des départements commerciaux des régions et pays ainsi que de l'offre digitale à l'échelle du groupe, de la structure et des coûts administratifs et généraux optimisés au sein d'ABB, de la gestion commune de la chaîne logistique et des centres de recherche internes de l'entre-

prise. ABB continuera à renforcer ses divisions par une gestion active de son portefeuille. Cela passera par la poursuite des acquisitions stratégiques, la transformation des « business models » et l'élimination des activités non stratégiques ainsi que des partenariats commerciaux.

Principaux chiffres financiers

En 2016, les résultats d'ABB ont été satisfaisants. Les commandes et le chiffre d'affaires sont restés stables sur l'année et l'entreprise a terminé l'année avec une solide position financière, avec des améliorations significatives de ses marges et un renforcement de sa capacité à générer des liquidités.

Faits financiers marquants pour l'exercice 2016 :

- Léger recul des commandes pour un montant de 33,3 milliards \$
- Stabilité du chiffre d'affaires sur une base comparable, établi à 33,8 milliards \$
- Marge EBITA d'exploitation en hausse de 50 points de base
- Bénéfice de base par action en hausse de 2 pour cent et bénéfices d'exploitation par action en hausse de 4 pour cent (en devises constantes)
- Augmentation du cash-flow disponible d'un montant de 3,06 milliards \$, soit 161 % du bénéfice net

La direction a orienté ses efforts vers une gestion rigoureuse de l'entreprise, tout en maintenant ses engagements à créer de la valeur pour ses actionnaires. La poursuite des incertitudes d'ordre géopo-

litique et macroéconomique aux États-Unis et en Europe en 2016 a conduit les clients à adopter une approche attentiste avant d'investir dans les projets d'infrastructure à grande échelle. Tout en affinant et en améliorant son offre de produits auprès de tous les secteurs, ABB a mis à profit cette période d'incertitude à l'échelle mondiale pour renforcer son excellence opérationnelle. Notre programme de productivité du personnel administratif (White-collar) a dépassé les attentes, ce qui nous a permis de réduire les coûts de plus de 30% par rapport aux objectifs et de réaliser des économies d'un montant de 1,3 milliard \$.

Alors que les programmes d'efficacité régulièrement mis en place par ABB ont contribué à économiser annuellement entre 3 et 5 pour cent des coûts des ventes, son programme de 1 000 jours devrait permettre d'économiser 2 milliards d'ici la fin de l'année 2017. L'excellence opérationnelle figurera encore parmi les priorités du groupe en 2017. Notre ambition est de passer du principe d'amélioration initiatrice par initiative, qui était nécessaire pendant les deux dernières années, à un modèle d'exploitation leader dans sa globalité.

En 2016, nous avons procédé à une analyse stratégique complète du portefeuille de la division Power Grids. Nous avons écouté attentivement toutes les parties prenantes et nous avons analysé toutes les options dans l'objectif de créer un maximum de valeur pour les actionnaires d'ABB. En octobre dernier, nous avons annoncé la poursuite de la transformation

de la division Power Grids tout en restant propriété d'ABB, cette activité pouvant ainsi dégager un maximum de valeur pour les actionnaires, les clients et les employés. Les perspectives pour les industries de service public s'améliorent. L'Inde et la Chine investissent aujourd'hui de façon importante dans des infrastructures énergétiques, ce dont Power Grids devrait bénéficier. Par ailleurs, les changements apportés par la révolution énergétique et la quatrième révolution industrielle sont favorables à Power Grids, avec une demande croissante de liaisons HVDC parmi d'autres produits d'ABB, tels que les systèmes basés sur des logiciels utilisés par les utilités pour contrôler la santé de leurs actifs de manière numérique.

Nous avons augmenté la fourchette de marge opérationnelle EBITA cible de Power Grids de 200 points de base de 10 à 14 pour cent pour être effective en 2018, ce qui reflète la confiance de la direction dans la croissance de la division. En ce qui concerne le groupe ABB, nous avons réaffirmé nos objectifs financiers pour 2015–2020.

Fort d'une solide position financière. ABB prévoit de vous restituer des liquidités supplémentaires grâce à un programme de rachat d'actions de 3 milliards \$ sur la période allant de 2017 à 2019.

Par ailleurs, le Conseil d'administration propose de relever le dividende par action à CHF 0.76 lors de l'assemblée annuelle générale de 2017. Cette proposition s'inscrit dans la politique d'une hausse continue des dividendes, reprise par la direc-

tion d'ABB dans la stratégie « Next Level » de l'entreprise.

Ces trois dernières années, ABB a distribué 8,7 milliards \$ à ses actionnaires sous forme de dividendes et de rachats d'actions.

Un événement très malheureux et imprévu s'est produit, avec la mise à jour par ABB d'un stratagème criminel sophistiqué avec des détournements de fonds et des malversations dans notre filiale coréenne. Le groupe a immédiatement lancé une enquête approfondie, autant du côté interne qu'externe, qui avance bien. La société a vérifié et confirmé les soldes de ces comptes bancaires internationaux et peut assurer que ce cas est limité à la Corée du Sud. ABB ne tolère aucun comportement contraire à l'éthique et s'applique à maintenir les standards les plus exigeants en matière d'intégrité et de pratiques professionnelles conformes à l'éthique. Nous avons initié des sanctions disciplinaires and continuerons à les appliquer, le cas échéant. En raison de l'enquête en cours, ABB a dû différer la publication de son rapport annuel pour l'exercice 2016.

La stratégie résolument digitale d'ABB

La révolution énergétique, tout comme la quatrième révolution industrielle, ont créé de nouvelles opportunités d'affaires et, allant de pair, de nouveaux modèles d'entreprise. Ces révolutions concomitantes offrent une bonne base pour que notre groupe puisse renforcer sa position de chef de file dans un marché global fortement concurrentiel, grâce aux logiciels et aux services dédiés à nos clients du

secteur de l'énergie, des utilités, du transport et des infrastructures.

La Société a fait un bond en avant dans le domaine des solutions digitales avec le lancement du programme ABB Ability qui rassemble dans un même portfolio l'ensemble de notre offre de services et de solutions digitales, de manière à les rendre plus accessibles et adaptables à tous nos clients. Connecter de manière digitale les objets, les services et les personnes, autrement dit l'Internet des objets, des services et des personnes, sert de base à l'analyse des données, et améliore productivité et sécurité, la fiabilité et l'efficacité énergétique, tout en contribuant à des économies budgétaires. Compte tenu de la taille du parc d'ABB dans l'Internet des choses, des services et des personnes, soit 70 millions d'objets connectés et 70 000 systèmes de contrôle dans une gamme variée de secteurs, nous entrevoyons le potentiel de renforcer notre position de partenaire de confiance de nos clients au fur et à mesure de la progression de la révolution énergétique et de la quatrième révolution industrielle, car ils nous connaissent déjà et ont confiance dans notre capacité à leur offrir les solutions technologiques adaptées.

Nous avons nommé un directeur du digital expérimenté et mis en place une structure digitale dédiée au développement et à la mise à disposition de solutions digitales sur tous nos marchés et dans toutes nos activités, à l'échelle mondiale. Nous travaillons à l'intégration des solutions et des technologies numériques dans tous

les futurs produits, systèmes, services et modèles d'entreprise d'ABB.

Renforcer le leadership

ABB a renforcé son équipe de direction en 2016 pour conduire et accompagner la transformation en cours. Outre la nomination d'un nouveau directeur de la division Discrete Automation and Motion (DM) et celle d'un nouveau directeur financier, le Conseil d'administration d'ABB a élu quatre nouveaux membres lors de la dernière assemblée générale annuelle. Ces derniers apportent leurs précieuses compétences dans les domaines de la numérisation, des logiciels, de la finance, de la R&D, de la technologie et de la production. Avec l'arrivée de ces nouveaux membres, le Conseil d'administration d'ABB comprend aujourd'hui des personnalités de dix pays, représentant des secteurs industriels variés.

Perspectives pour l'année à venir

Des incertitudes liées aux tensions géopolitiques persistent et les perspectives du marché en 2017 demeurent difficiles. Il est important de souligner que, lorsqu'ABB identifie une opportunité de marché, sectorielle ou géographique, l'entreprise s'engage sur le long terme. Malgré les difficultés rencontrées pendant l'année 2016, nous avons poursuivi la transformation de notre groupe en initiant un recentrage vital vers le digital et l'orientation client. Nous continuons à investir massivement dans la recherche, le développement et l'innovation pour maintenir notre leadership technologique. Grâce au dynamisme de ses quatre unités rationalisées et gérées sur un modèle entrepreneurial,

ABB pourra répondre de manière ciblée et flexible aux besoins par des solutions digitales, des services et ses produits qui apportent une réelle solution à leurs problèmes, dans un contexte de révolution énergétique et de quatrième révolution industrielle.

Résumé

Le marché mondial est très exigeant, mais également riche de promesses et d'opportunités alors que la révolution énergétique et la quatrième révolution industrielle contribuent à l'accélération du changement global. Notre propre transformation, en accélération pendant l'année 2016 et à l'orée de cette nouvelle année, nous rend tout à fait confiants dans la mesure où nous disposons d'un portfolio d'activités et d'une équipe de direction adaptés pour créer de valeur maximale pour nos clients, nos actionnaires et nos employés.

ABB ne pourrait tout simplement pas exister ni enregistrer de tels succès sans le dévouement et la motivation de ses employés qui, sans ménager leurs efforts, accomplissent un travail formidable. Nous souhaitons les remercier de leur engagement et de leurs réalisations l'année dernière. De la même manière, nous saluons nos clients et nos partenaires qui ont contribué à toutes les réussites de l'entreprise. Enfin, la confiance renouvelée que vous, les actionnaires d'ABB, avez placée dans le groupe, constitue le socle sur lequel il a été construit.

Nous sommes très honorés de présider ce groupe et nous sommes conscients du travail acharné et stimulant restant à accomplir pour exprimer tout le potentiel de notre Société. Le groupe ABB est entièrement mobilisé sur les opportunités qui vont se présenter pour ses clients et ses associés. Let's write the future. Together.

Avec nos meilleures salutations,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Peter Voser'.

Peter Voser

Président du Conseil d'administration

Ordre du jour et propositions du Conseil d'administration

1. Approbation du rapport de gestion, des comptes du Groupe et des comptes annuels 2016

Proposition

Le Conseil d'administration **propose** d'approuver le rapport de gestion, les comptes du Groupe et les comptes annuels 2016.

Explications

Le rapport de gestion, les comptes du Groupe et les comptes annuels 2016 sont à la disposition des actionnaires au siège de la Société. Ils sont également disponibles sous format électronique sur le site www.abb.com/agm.

2. Vote consultatif sur le rapport de rémunération 2016

Proposition

Le Conseil d'administration **propose** d'accepter le rapport de rémunération tel que présenté dans le Rapport Annuel version anglaise (vote consultatif non contraignant).

Explications

Le rapport de rémunération contient les principes de rémunération du Conseil d'administration et du Comité exécutif ainsi que les prestations versées en 2016 aux membres de ces deux entités. Le rapport de rémunération 2016 est à la disposition des actionnaires au siège de la Société. Il est également disponible sous format électronique sur le site www.abb.com/agm.

3. Décharge au Conseil d'administration et aux personnes chargées de la gestion

Proposition

Le Conseil d'administration **propose** de donner décharge aux membres du Conseil d'administration et aux personnes chargées de la gestion pour l'exercice 2016.

4. Affectation du bénéfice

Proposition

| | | |
|---|------------|----------------------|
| Bénéfice net 2016 | CHF | 1 924 811 402 |
| Report de l'exercice précédent | CHF | 8 621 575 976 |
| L'annulation d'actions rachetées | CHF | (1 293 703 552) |
| Bénéfice au bilan à disposition de l'Assemblée générale annuelle | CHF | 9 252 683 826 |

Le Conseil d'administration **propose** de distribuer un dividende brut de CHF 0.76 par action nominative, prélevé sur le bénéfice à disposition de l'Assemblée générale annuelle. Calculé sur le montant total d'actions émises, soit 2214 743 264, cela correspond à un montant total maximum de CHF 1 683 204 880.64.

La date ex-dividende sera vraisemblablement le 19 avril 2017 et la date de paiement en Suisse vraisemblablement le 21 avril 2017. L'impôt fédéral suisse anticipé de 35% sera retenu sur le montant brut du dividende.

Le bénéfice restant sera reporté au bilan suivant.

En prenant sa décision concernant le dividende, l'Assemblée générale annuelle tiendra compte du fait qu'ABB Ltd ne versera pas de dividende sur les actions participant au programme spécial de dividende en vertu de l'article 8 des statuts. En outre, il ne sera pas versé de dividende

sur les actions propres détenues par la Société et ses filiales.

Les actionnaires qui résident en Suède et participent au programme spécial de dividende recevront d'ABB Norden Holding AB un montant en couronnes suédoises, correspondant au dividende décidé par action nominative d'ABB Ltd sans déduction de l'impôt anticipé suisse. Ce montant sera cependant soumis à imposition selon le droit suédois.

5. Réduction de capital par annulation d'actions rachetées dans le cadre du programme de rachat d'actions

Proposition

Le Conseil d'administration **propose** :

- a) de réduire le capital-actions de CHF 265 769 191.68 d'un montant de CHF 5 591 400.00 pour le porter à CHF 260 177 791.68 par annulation de 46 595 000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 0.12 chacune qui ont été rachetées dans le cadre du programme de rachat d'actions annoncé en septembre 2014;
- b) de constater sur la base du rapport de révision que les montants dus aux créanciers sont entièrement couverts malgré la réduction du capital-actions;

- c) de modifier comme suit l'alinéa 1 de l'article 4 des statuts, à la date de l'inscription de la réduction de capital au registre du commerce (les modifications proposées sont soulignées):

Article 4, alinéa 1

Le capital-actions de la Société est de CHF 260 177 791.68 et est divisé en 2 168 148 264 actions nominatives entièrement libérées. Chaque action a une valeur nominale de CHF 0.12.¹

Explications

Dans le cadre du programme de rachat d'actions annoncé en septembre 2014, ABB Ltd a procédé au rachat de 146 595 000 actions pour annulation. Lors de l'Assemblée générale annuelle de 2016, les actionnaires ont approuvé l'annulation de 100 millions d'actions. Il est aujourd'hui demandé aux actionnaires d'approuver l'annulation des 46 595 000 actions restantes.

¹ Ceci suppose qu'aucune nouvelle action émise à partir du capital-actions autorisé ou conditionnel de la Société ne sera inscrite au registre du commerce entre la date de l'Assemblée générale annuelle et la date d'inscription de la réduction du capital dans ledit registre du commerce. Si de nouvelles actions étaient enregistrées durant cette période, les nombres seront modifiés en conséquence.

6. Renouvellement du capital-actions autorisé

Proposition

Le Conseil d'administration **propose** de renouveler le capital-actions autorisé d'ABB Ltd d'un montant qui ne dépasse pas CHF 24 000 000 permettant l'émission d'un maximum de 200 000 000 actions d'une valeur nominale de CHF 0.12 chacune jusqu'au 13 avril 2019 au plus tard et de modifier les statuts par un nouvel article 4^{ter} alinéa 1 rédigé dans les termes suivants (les modifications proposées sont soulignées):

Article 4^{ter} – Capital-actions autorisé

- 1 Le Conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital-actions à tout moment jusqu'au 13 avril 2019 d'un montant qui ne dépasse pas CHF 24 000 000, par l'émission d'un maximum de 200 000 000 actions nominatives entièrement libérées d'une valeur nominale de CHF 0.12 chacune. Des augmentations par montants partiels sont autorisées.

[Article 4^{ter} alinéa 2–4 restera inchangé.]

Explications

Le renouvellement proposé du capital-actions autorisé a pour but de remplacer le capital-actions autorisé actuel expirant le 29 avril 2017. Ce renouvellement devrait à nouveau apporter une plus grande flexibilité financière à la Société. Le capital-actions autorisé ne sera pas utilisé dans le cadre des plans de participation des employés.

7. Votes contraignants sur la rémunération du Conseil d'administration et du Comité exécutif

7.1. Vote contraignant sur le montant maximal total de la rémunération du Conseil d'administration pour la prochaine durée de fonctions, allant de l'Assemblée générale annuelle 2017 à l'Assemblée générale annuelle 2018

Proposition

Le Conseil d'administration **propose** aux actionnaires d'approuver le montant maximal total de la rémunération du Conseil d'administration pour la période allant de l'Assemblée générale annuelle 2017 à l'Assemblée générale annuelle 2018, s'élevant à CHF 4 400 000.

Explications

Selon l'article 34 des statuts, l'Assemblée générale annuelle des actionnaires doit approuver le montant maximal total de la rémunération du Conseil d'administration. De plus amples informations sur la rémunération sont disponibles dans l'annexe jointe à la présente invitation.

7.2. Vote contraignant sur le montant maximal total de la rémunération du Comité exécutif pour l'exercice à venir, soit 2018

Proposition

Le Conseil d'administration **propose** aux actionnaires d'approuver le montant maximal total de la rémunération du Comité exécutif pour l'exercice social 2018, s'élevant à CHF 52 000 000.

Explications

Selon l'article 34 des statuts, l'Assemblée générale annuelle des actionnaires doit approuver le montant maximal total de la rémunération du Comité exécutif. De plus amples informations sur la rémunération sont disponibles dans l'annexe jointe à la présente invitation.

8. Élections du Conseil d'administration et du Président du Conseil d'administration

La durée de fonctions de chacun du Conseil d'administration expirera lors de l'Assemblée générale annuelle du 13 avril 2017.

Proposition

À l'exception de Michel de Rosen et Robyn Denholm, tous les membres actuels se représentent pour un nouveau mandat. De plus, le Conseil d'administration propose l'élection de Lars Förberg comme nouveau membre du Conseil d'administration. Par conséquent, le Conseil d'administration **propose** d'élire les personnes suivantes au Conseil d'administration pour une durée de fonctions d'un an jusqu'à la fin de l'Assemblée générale annuelle 2018. L'élection de chaque personne proposée s'effectuera individuellement.



Matti Alahuhta (comme membre)

Matti Alahuhta est membre du Conseil d'administration d'ABB depuis avril 2014. Il est président des Conseils d'administration d'Outotec Corporation et de DevCo Partners Oy (Finlande). Il est également membre des Conseils d'administration de KONE Corporation (Finlande), et de Volvo AB (Suède). Il a été président et directeur général de KONE Corporation de 2006 au mars 2014. De plus, il a été président de l'entreprise en 2005. Il a rejoint KONE Corporation après avoir travaillé chez Nokia Corporation (Finlande) pour plus de 26 ans. M. Alahuhta est né en 1952 et est un citoyen finlandais.



David Constable (comme membre)

David Constable est membre du Conseil d'administration d'ABB depuis avril 2015. Il a été directeur général de Sasol Limited (Afrique du Sud) de 2011 au juin 2016 et le président de l'entreprise de 2014 au juin 2016. Il a rejoint Sasol après avoir travaillé chez Fluor Corporation (États-Unis) pour plus de 29 ans. Il est membre des Conseils d'administration de Rio Tinto plc (Royaume-

Uni), Rio Tinto Limited (Australie) et d'Anadarko Petroleum Corporation (États-Unis). M. Constable est né en 1961 et est un citoyen canadien.



**Frederico Fleury Curado
(comme membre)**

Frederico Fleury Curado est membre du Conseil d'administration d'ABB depuis avril 2016. Il est membre des Conseils d'administration d'Iochpe-Maxion S.A. (Brésil) et de Transocean Ltd. (Suisse). Il a été directeur général d'Embraer S.A. (Brésil) de 2007 au juin 2016. M. Curado est né en 1961 et est un citoyen brésilien.



Lars Förberg (comme membre)

Lars Förberg est l'un des cofondateurs de Cevian Capital, un fonds d'investissement créé en 2002, dont il est le directeur associé. M. Förberg a siégé aux conseils d'administration de sociétés cotées en bourse de nombreux pays et représentant une large variété de secteurs, comme par exemple Danske Bank A/S (Danemark), Panalpina Welttransport (Holding) AG (Suisse) et Alent plc (Royaume-Uni). Avant de fonder

Cevian, M. Förberg a occupé les fonctions de directeur des investissements de Custos AB et de gestionnaire de fonds et associé de Nordic Capital AB (sociétés suédoises). Il est membre de la commission des élections de Volvo AB (Suède). M. Förberg est né en 1965 et est un citoyen suédois.



Louis R. Hughes (comme membre)

Louis R. Hughes est membre du Conseil d'administration d'ABB depuis mai 2003. Il est président du Conseil d'administration d'InZero Systems (anciennement GBS Laboratories LLC) (États-Unis). Il est également membre du Conseil de surveillance d'Akzo Nobel (Pays-Bas) et du Conseil d'administration de Nokia Corporation (Finlande). M. Hughes est né en 1949 et est un citoyen américain.



David Meline (comme membre)

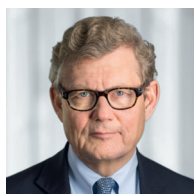
David Meline est membre du Conseil d'administration d'ABB depuis avril 2016. Il est directeur financier d'Amgen Inc. (États-Unis). Auparavant, il a exercé la fonction de directeur financier au sein de la société 3M (États-Unis) de 2008 à 2014.

Avant de rejoindre 3M, il a travaillé pendant plus de 20 ans chez General Motors (États-Unis). M. Meline est né en 1957 et est un citoyen suisse et américain.



Satish Pai (comme membre)

Satish Pai est membre du Conseil d'administration d'ABB depuis avril 2016. M. Pai est directeur général et membre du Conseil d'administration de Hindalco Industries Ltd. (Inde). Il a rejoint Hindalco en 2013 après avoir travaillé chez Schlumberger Limited (États-Unis) pour plus de 28 ans. M. Pai est né en 1961 et est un citoyen indien.



Jacob Wallenberg (comme membre)

Jacob Wallenberg est membre du Conseil d'administration d'ABB depuis juin 1999 et vice-président depuis avril 2015. Il est président du Conseil d'administration d'Investor AB (Suède). Il est vice-président des Conseils d'administration de Telefonaktiebolaget LM Ericsson AB (Suède), SAS AB (Suède), FAM AB (Suède) et Patricia Industries AB (Suède). Il est membre des Conseils d'administration de la Fondation Knut et Alice Wallenberg (Suède) et de la Stockholm School of Economics (Suède)

ainsi que le vice-président de la Chambre de Commerce suédoise-américaine (États-Unis). M. Wallenberg est né en 1956 et est un citoyen suédois.



Ying Yeh (comme membre)

Ying Yeh est membre du Conseil d'administration d'ABB depuis avril 2011. Elle est membre du Conseil d'administration de Samsonite International S.A. (Luxembourg). Mme Yeh est née en 1948 et est une citoyenne chinoise.



Peter Voser (comme membre et président)

Peter Voser est membre et président du Conseil d'administration d'ABB depuis avril 2015. Il est membre des Conseils d'administration de Roche Holdings Ltd (Suisse), d'IBM Corporation (États-Unis) et de Temasek Holdings (Private) Limited (Singapour). Il est président du Conseil d'administration de Catalyst (États-Unis), une organisation à but non-lucratif. Il a été directeur général de Royal Dutch Shell plc (Pays-Bas) de 2009 à 2013. M. Voser est né en 1958 et est un citoyen suisse.

Explications

Conformément au processus de sélection d'ABB, le Conseil d'administration propose Lars Förberg comme nouveau membre du Conseil d'administration. M. Förberg est directeur associé de Cevian Capital, deuxième plus important actionnaire d'ABB, et il apportera au groupe sa grande expérience d'administrateur de groupes industriels et sa compétence en matière de gestion de changements stratégiques, opérationnels et structurels, des qualités qui viendront ainsi compléter la stratégie Next Level d'ABB. Selon l'article 21 des statuts, l'Assemblée générale annuelle des actionnaires élit chaque membre du Conseil d'administration ainsi que le Président du Conseil d'administration.

9. Élections au Comité de rémunération

Proposition

Le Conseil d'administration **propose** d'élire :

- David Constable
- Frederico Fleury Curado
- Ying Yeh

au Comité de rémunération pour une durée de fonctions d'un an, soit jusqu'à la fin de l'Assemblée générale annuelle de 2018. L'élection des personnes proposées au Comité de rémunération s'effectuera individuellement.

Explications

Selon l'article 29 des statuts, l'Assemblée générale annuelle des actionnaires doit élire chaque membre du Comité de rémunération.

10. Élection du Représentant indépendant

Proposition

Le Conseil d'administration **propose** l'élection de :

- Dr Hans Zehnder, avocat et notaire, Bahnhofplatz 1, 5401 Baden, Suisse,

comme Représentant indépendant pour une durée de fonctions d'un an, soit jusqu'à la fin de l'Assemblée générale annuelle de 2018.

Explications

Selon l'article 15 des statuts, l'Assemblée générale annuelle des actionnaires doit élire le Représentant indépendant. Le Conseil d'administration confirme l'indépendance du candidat proposé.

11. Élection de l'organe de révision

Proposition

Le Conseil d'administration **propose** l'élection d'Ernst & Young AG en qualité d'organe de révision pour l'exercice 2017.

Zurich, le 14 mars 2017

ABB Ltd

Le Conseil d'administration

Indications sur l'organisation

Rapport Annuel

Le Rapport Annuel sera mis à disposition des actionnaires pour consultation au siège de la Société à Affolternstrasse 44, Zurich Oerlikon, Suisse, ainsi qu'en Suède, auprès d'ABB, Kopparbergsvågen 2, Västerås. L'invitation comprenant l'ordre du jour et les propositions du Conseil d'administration sera envoyée aux actionnaires enregistrés dans le registre des actions d'ABB avec droit de vote. Le Rapport Annuel sera envoyé sur demande. Il peut également être consulté sur Internet à l'adresse www.abb.com/agm.

Enregistrement et cartes d'admission

Les actionnaires enregistrés au registre des actions avec droit de vote à la date du 5 avril 2017 sont autorisés à participer à l'Assemblée générale annuelle. Ces actionnaires recevront leur carte d'admission (par courrier prioritaire) sur demande, en utilisant la lettre-réponse jointe à l'invitation ou par vote électronique (e-Voting). La lettre-réponse, ou une notification équivalente, doit parvenir à la Société le 7 avril 2017 au plus tard (par courrier) ou le 11 avril 2017 au plus tard (pour le vote élec-

tronique). Les notifications ou les lettres-réponses arrivant après cette date ne seront pas prises en considération.

Procurations/Votes

Les actionnaires qui ne peuvent pas participer personnellement à l'Assemblée générale annuelle ont la possibilité:

- a) de se faire représenter par un autre actionnaire ABB inscrit et disposant du droit de vote, ou
- b) de donner procuration au Dr Hans Zehnder, avocat et notaire, Bahnhofplatz 1, 5401 Baden, Suisse, pour les représenter en sa qualité de Représentant indépendant.

Mandats électroniques/ vote et instructions au Représentant indépendant

Les actionnaires peuvent s'inscrire sur la plateforme à l'adresse www.abb.com/agm pour demander leur carte d'admission, donner procuration à un autre actionnaire d'ABB ou pour communiquer leurs instructions au Représentant indépendant.

Les identifiants de connexion sont annexés au formulaire de réponse. Les identifiants de connexion personnalisés restent valides et peuvent toujours être utilisés.

Les actionnaires peuvent voter par bulletin électronique à distance ou modifier toutes instructions qu'ils auront pu communiquer électroniquement jusqu'au 11 avril 2017 à 23 h 59 (HEC) au plus tard.

Pour plus d'information et pour des instructions relatives à l'inscription et au vote électronique, veuillez-vous référer à la vidéo disponible sur le site www.abb.com/agm.

Aucune restriction au négoce des actions ABB pour les actionnaires enregistrés

L'inscription des actionnaires dans le registre des actions d'ABB avec droit de vote n'a aucune influence sur la négociabilité des actions ABB détenues par ces action-

naires avant, pendant ou après l'Assemblée générale annuelle.

Actions et droits de vote

Au 3 mars 2017, le nombre total d'actions et de droits de vote d'ABB Ltd est de 2 214 743 264. À la même date, la Société détient 73 515 574 actions en propre, correspondant à 73 515 574 droits de votes qui ne peuvent être exercés lors de l'Assemblée générale annuelle.

Traduction

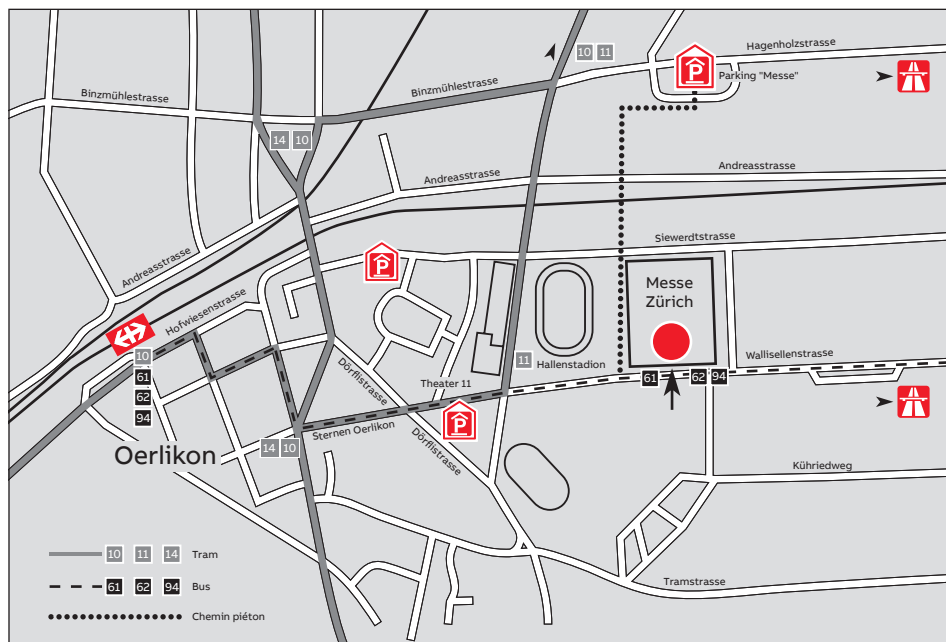
L'Assemblée générale annuelle se tiendra essentiellement en allemand. Une traduction en anglais sera proposée.

Retransmission

L'Assemblée générale annuelle sera retransmise sur Internet à l'adresse www.abb.com/agm.

Compte rendu des décisions

Un compte rendu des décisions prises par l'Assemblée générale annuelle pourra être consulté peu après l'Assemblée générale annuelle au siège de la Société à Zurich Oerlikon, Suisse. Il pourra également être consulté sur Internet à l'adresse www.abb.com/agm.



Indications pour les participants

Les possibilités de parking sur le lieu de l'Assemblée générale annuelle à la « Messe Zürich » étant limitées, il est conseillé d'utiliser les transports publics.

Transports publics

De la gare de Zurich jusqu'à la gare d'Oerlikon, veuillez utiliser les trains S2, S6, S7, S8, S9, S14, S15, S16, S19 ou S24.

Continuer avec le tram 11, ou l'une des lignes de bus 61, 62 ou 94 jusqu'à l'arrêt « Messe/Hallenstadion ».

À pied : env. 10 minutes de la gare de Zurich Oerlikon à la « Messe Zürich ».

Annexe au Point 7

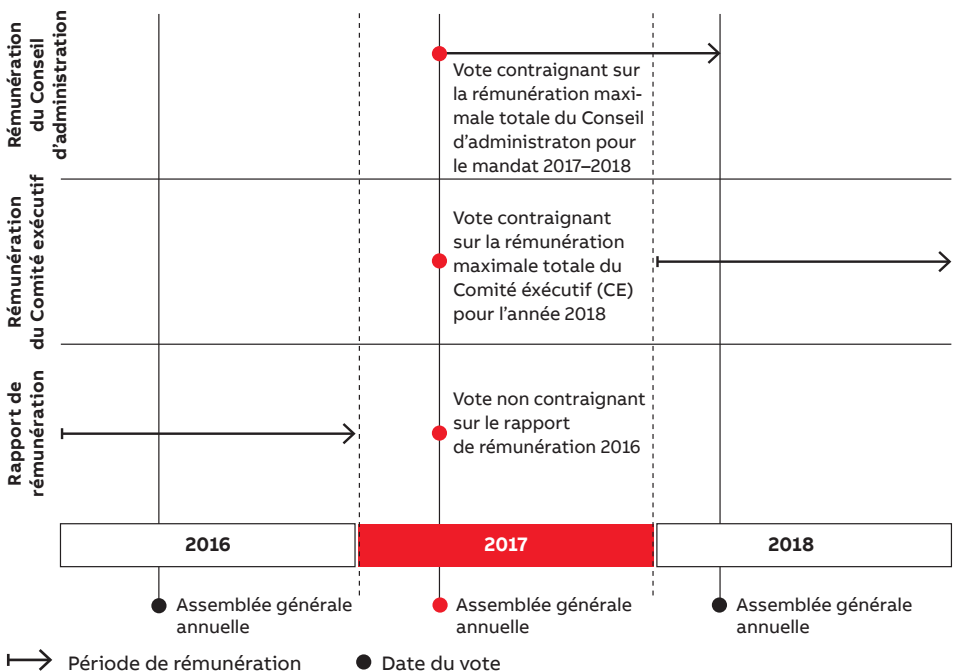
(Votes contraignants sur la rémunération des membres du Conseil d'administration et du Comité exécutif)

Introduction

L'Assemblée générale annuelle 2017 d'ABB Ltd demandera aux actionnaires de se prononcer, lors de deux votes contraignants séparés, sur la rémunération maximale totale du Conseil d'administration (CA) pour le mandat 2017–2018 et sur la ré-

munération maximale totale des membres du Comité exécutif (CE), pendant ou au titre de l'année 2018. Un vote non contraignant sur le rapport de rémunération 2016 sera également proposé.

Aperçu des votes sur les rémunérations lors de l'Assemblée générale annuelle 2017



7.1 Vote contraignant sur le montant maximal total de la rémunération du Conseil d'administration pour la prochaine durée de fonctions, allant de l'Assemblée générale annuelle 2017 à l'Assemblée générale annuelle 2018

Le Conseil d'administration propose de diminuer le nombre de membres à 10 pour la durée du mandat 2017–2018, comparé à 11 lors du mandat 2016–2017. Il est prévu que la rémunération de chaque membre du Conseil d'administration demeure au même niveau par rapport à la période précédente.

Le Conseil d'administration propose l'approbation d'une rémunération maximale n'excédant pas le montant de CHF 4 400 000.

La rémunération des membres du Conseil d'administration se compose uniquement d'une compensation fixe. Les membres du Conseil d'administration doivent toucher au moins la moitié de leur rémunération sous forme d'actions ABB Ltd.

Les principes de la rémunération des membres du Conseil d'administration sont décrits dans l'article 33 des statuts. Sur la base des propositions du Comité de rémunération, le Conseil d'administration détermine le montant de la rémunération

de chacun de ses membres en fonction de leur position et de leur niveau de responsabilité.

Des informations complémentaires sur la rémunération du Conseil d'administration figurent dans le rapport de rémunération 2016 inclus dans le Rapport Annuel version anglaise d'ABB Ltd.

7.2 Vote contraignant sur le montant maximal total de la rémunération du Comité exécutif pour l'exercice à venir, soit 2018

ABB a fait évoluer le système de rémunération des membres du Comité exécutif en 2015 afin d'augmenter la vitesse des activités et d'améliorer la flexibilité et l'orientation client. ABB met davantage l'accent sur les objectifs individuels de manière à stimuler et récompenser les excellents résultats et à créer un équilibre entre les objectifs individuels et ceux de l'entreprise dans son ensemble. Par ailleurs, ABB augmente le nombre des critères utilisés pour mesurer la performance pour qu'ils prennent en compte les objectifs financiers, opérationnels, la capacité à opérer des changements et le leadership, en phase avec la stratégie Next Level.

Pour atteindre ces objectifs, le Conseil d'administration a renforcé les principes essentiels de la rémunération du Comité exécutif :

- Lien avec la stratégie : la rémunération est liée à la stratégie Next Level et à la réalisation d'objectifs ambitieux qui feront l'objet d'un suivi constant, ainsi qu'à un juste équilibre entre les performances individuelles et celles du groupe.
- Attractivité : les salaires de base annuels du Comité exécutif se situent entre le point médian et le quartile supérieur, de façon à attirer les meilleurs talents.
- Lien avec la performance : si les objectifs ambitieux intégrés dans les processus de planification d'ABB sont atteints, les éléments variables de salaire se situent dans le quartile supérieur.
- Indicateurs clés de performance : des mesures de performance globale ont été conçues pour augmenter les bénéfices par action et le rendement des capitaux investis en cash, et comprennent des objectifs financiers, opérationnels, la capacité à opérer des changements et le leadership.

Le graphique ci-dessous présente l'évolution de la rémunération totale du CE de 2016–2018.

Aperçu des calculs provisoires de la rémunération maximale totale des membres du CE¹

| | 2016 | | | 2017 | 2018 |
|---|----------|-------|--|--|---|
| Rémunération maximale totale des membres de CE en CHF (millions) | 44 | 43 | 52 | 50 | 52 |
| Suppositions | Actuelle | Cible | Maximum (approuvé à l'Assemblée générale 2015) | Maximum (approuvé à l'Assemblée générale 2016) | Maximum (demandé à l'Assemblée générale 2017) |
| Versement de la rémunération variable à court terme-pourcentage | | 100% | 150% | 150% | 150% |
| Rajustement de l'élément de performance 1 (P1) du plan d'intéressement à long terme | | 0% | +25% | +25% | +25% |
| Nombre des membres du CE | | 11 | 12 | 11 | 11 |

¹ Pour la description complète voir le rapport de rémunération inclus dans le Rapport Annuel.

- En phase avec les pratiques du marché : tous les ans, le niveau et la composition de la rémunération font l'objet d'une comparaison avec les pratiques en vigueur dans les entreprises et les marchés comparables.
- Éléments de rémunération variables à long terme : pour encourager la performance, l'acquisition de l'élément (vesting) dépend du bénéfice par action et l'acquisition de l'autre élément dépend de la réalisation des objectifs visés pour le bénéfice net.

Les principaux éléments du système de rémunération du Comité exécutif sont les suivants :

- Salaire de base et autres prestations : l'analyse annuelle des performances du Comité exécutif conduit à une évaluation des résultats et de la contribution à la stratégie Next Level de chacun de ses membres.
- Éléments de rémunération variables à court terme : auparavant basés essentiellement sur la performance du groupe ABB, les éléments de rémunération variables à court terme versés à chaque membre du CE devront désormais refléter une même tendance entre la performance du groupe et celle des individus. Les critères de mesure de la performance individuelle devront permettre au Comité exécutif de s'assurer que les résultats sont suffisamment consolidés. Dépassant les simples critères financiers, ils permettront de mesurer la réalisation opérationnelle, la bonne exécution de la stratégie Next Level ainsi que la capacité à opérer des changements et à assurer un leadership. Le niveau d'exécution fera l'objet d'un suivi chiffré et ne sera pas basé sur des ajustements discrétionnaires.

Les principaux facteurs de variation de la rémunération totale sont le nombre des membres du CE, le niveau cible de la rémunération de chaque membre, ainsi que la performance de l'entreprise et les performances individuelles pendant les périodes concernées.

Le niveau cible de la rémunération sera atteint si les membres du CE remplissent les critères de performance, soit un versement de 100 pour cent de l'élément de rémunération variable à court terme et une allocation de 100 pour cent du niveau de référence de l'élément de performance P1 du plan d'intéressement à long terme.

Le montant de rémunération maximale totale de CHF 52 000 000 proposé, pour 2018 pourra seulement être atteint si les membres du CE réalisent les critères de performance pour parvenir à un versement de 150 pour cent de l'élément de rémunération variable à court terme et une allocation de 125 pour cent du niveau de référence de l'élément de performance P1 du plan d'intéressement à long terme. Durant les trois dernières années, ce niveau de versement n'a pas été atteint au sein du CE d'ABB.

De plus amples informations sur la rémunération des membres du CE figurent dans le rapport de rémunération 2016 inclus dans le Rapport Annuel version anglaise d'ABB Ltd.



Contact

ABB Ltd
Registre des actions
case postale
8050 Zurich
Suisse
Téléphone: +41 43 317 57 00
Fax: +41 43 317 39 39
share.register@ch.abb.com

www.abb.com